

- participer à la mise en place d'une gouvernance (Conseil général, Communauté de communes, communes, syndicats mixtes – Mont d'Or et 2 Lacs- Commissariat de Massif du Jura, chambres consulaires, acteurs économiques locaux) du secteur touristique « Métabief - Mont d'Or - 2 Lacs » tant pour la réalisation d'équipements que l'animation,
- améliorer la notoriété de ce site majeur que constitue le Château de Joux,
- coordonner les sites nordiques structurants et améliorer l'offre des domaines skiables,
- aménager les interfaces entre le lac Saint Point / Remoray et la Voie verte et les activités nautiques,
- soutenir financièrement et techniquement les opérations d'aménagement structurantes autour du concept de « tourisme durable quatre saisons ».

Objectifs à atteindre à court terme (2010-2012)

- Etablissement du partenariat avec les destinations touristiques et les EPCI
- Création par le CDT d'un cadre d'évaluation des retombées économiques pour chacune des destinations
- Participation à la finalisation du contrat de station et à la concrétisation des différents thèmes inscrits dans ce contrat

Objectifs à atteindre à moyen terme (jusqu'à 2014)

- Pour chacune des destinations, évaluation par le CDT des retombées économiques générées
- Poursuite de la concrétisation des différents thèmes inscrits au contrat de station et évaluation de la mise en œuvre de celui-ci

Repères pour une évaluation

- Exemples d'indicateurs de suivi
 - Constitution de cinq destinations touristiques : état d'avancement précis et quantifié de chacune d'elles
 - Evolution du dossier Haut-Doubs par rapport à la problématique posée
 - Investissements publics et privés engagés
- Exemples d'indicateurs de résultat
 - Retombées économiques générées
 - Evolution du chiffre d'affaires des retombées touristiques / à la retombée moyenne 2007/2008/2009 (à fournir par le CDT)

A27 - Rendre l'offre attractive et facile à consommer

L'accroissement de la performance touristique du Doubs constitue un défi majeur pour le Conseil général.

Aussi, afin d'y apporter une réponse concrète, le Département souhaite poursuivre une politique active visant à qualifier l'offre touristique (hébergements et équipements), à la structurer (filières) en la développant et en la valorisant en termes d'aménagement et d'équipement.

Les interventions consisteront à :

- renforcer et adapter l'offre en termes d'équipements selon un modèle de renforcement des pôles touristiques et de mise en réseau : accroître l'attractivité des pôles et leur maillage,
- conforter le volet hébergement : renforcement, diversification, qualification (en volume et en qualité),
- s'engager sur une démarche de Haute Qualité Touristique Globale des services, des produits et des acteurs,
- permettre aux projets intéressants et motivés d'être aidés.

A cet égard, trois axes d'intervention seront privilégiés.

A27.O1 - Conforter et mieux qualifier les hébergements marchands et les équipements

- En matière d'hébergements, par le renforcement qualitatif et la mise en place de l'éco conditionnalité des aides (environnement, énergie, accessibilité) du dispositif de soutien à la création et à la qualification de lits dans les hébergements en cohérence avec la convention régionale en faveur des hébergements touristiques et pour les hébergements suivants :
 - meublés,
 - hôtellerie de plein air,
 - hôtellerie,
 - aire d'accueil de camping-cars avec des partenaires publics et privés (exemple de Quingey),
 - hébergements collectifs et associatifs.

Concernant les hébergements dits « chez l'habitant » (chambres d'hôtes, meublés de tourisme situés en milieu urbain ou rural), il conviendra de poursuivre le soutien du Département en faveur des hébergements de qualité en fonction du potentiel touristique des secteurs géographiques et des carences d'équipements observées.

- En matière d'équipements et d'aménagements structurants, par l'aide à la création, au renforcement qualitatif, à la requalification en assurant la cohérence et la complémentarité des thématiques et des localisations géographiques de l'équipement aidé dans un objectif de renforcement des pôles et de maillage du territoire.

A27.O2 - Evaluation puis amélioration du schéma départemental de signalisation touristique

Cette évaluation – amélioration permettra de prendre en compte les récents ou prochains sites ouverts au public (véloroute, source de la Loue, voie verte, Pays de Courbet...) pour :

- affirmer la vocation touristique du département sur le réseau routier dans la perspective de donner envie aux clientèles de passage de découvrir le territoire,
- valoriser la visibilité et promouvoir les atouts touristiques, culturels, naturels et patrimoniaux du département,
- rendre l'information touristique accessible à tous,
- favoriser la découverte des différents espaces par les touristes à l'intérieur du territoire, en facilitant leur déplacement et en les incitant à découvrir les offres touristiques,
- homogénéiser la signalétique directionnelle et touristique.

A27.O3 - Développement de la performance et de la compétitivité pour développer, qualifier et structurer l'offre touristique

Cette démarche prendra trois formes :

- développement et confortement des filières (nordique, pêche, découverte économique, affaires, activités de pleine nature, agri-tourisme, éco-tourisme) en lien avec le niveau régional,
- renforcement de l'offre d'itinérances et de routes thématiques,
- mise en place d'un accompagnement spécifique au développement des sites et espaces stratégiques pour le développement touristique du Département, en lien avec la politique régionale d'animation des grands sites franc-comtois.

Objectifs à atteindre à court terme (2010-2012)

- Equipements et aménagements structurants : mettre en place un dispositif d'ingénierie et d'assistance technique aux porteurs de projet au travers du contrat de station « Métabief – Mont d'Or – 2 Lacs » et au travers des programmes axés sur les projets constituant les destinations touristiques
- Schéma signalisation touristique mis à jour

Objectifs à atteindre à moyen terme (jusqu'à 2014)

Filières :

- Définir un cahier des charges (contenu, périmètres) dans un objectif de signature de contrats d'objectifs à moyen terme (2014)

Itinérance :

- Requalification et entretien, suivi et animation, soutien à la création de nouvelles routes thématiques

Grands sites :

- Accompagnement à la définition de projets de développement stratégiques
- Soutien spécifique en termes de développement, d'aménagement, d'animation et de démarches marketing sur les grands sites touristiques naturels et d'activités sportives/loisirs du département (ex : Station de Métabief, Source de la Loue, Lac de Saint Point)
- Soutien spécifique à la mise en œuvre de programmes d'amélioration de l'accueil, d'aménagements scénographiques, muséographiques et événementiels
- Mise en œuvre de démarches marketing pour les grands sites culturels (ex : la Saline Royale d'Arc-et-Senans, le Château de Joux, la Citadelle de Besançon, Pays de Courbet)
- « Développer, qualifier et structurer l'offre » s'appliquera en priorité voire quasi exclusivement aux grands sites touristiques phares au sein des cinq destinations fixées, d'accroche du touriste. Ces sites auront été clairement identifiés au préalable selon des critères objectifs (nombre de visiteurs annuel, nombre d'emplois, chiffres d'affaires annuel...) dans le schéma de signalisation touristique actualisé.

Repères pour une évaluation

▪ Exemples d'indicateurs de suivi

- Nombre de contrats signés et compte-rendu annuel d'exécution
- Nombre et type de projets aidés

- Améliorer la qualité des hébergements : augmentation du classement des gîtes...
- Mise en œuvre du schéma départemental de signalisation touristique
- Nombre de contrats de filières engagés
- Nombre d'opérations de requalification et création d'itinéraires et routes thématiques
- Soutien apporté aux sites et espaces stratégiques
- Engagement et réalisation des différentes missions de réflexion
- Exemples d'indicateurs de résultat
 - Accroissement volume et répartition des nuitées
 - Maintien-création d'emplois
 - Développement et qualification de l'offre
 - Montant taxe de séjour collecté
 - Performance des projets: fréquentation, taux d'occupation, satisfaction des clientèles
 - Indice de satisfaction des clientèles (CDT)
 - Volume de participants aux actions menées dans le cadre des contrats de filières et caractérisation/ performance des actions engagées
 - Evolution de la fréquentation des sites appartenant aux itinéraires et routes thématiques, et des animations organisées
 - Niveau de fréquentation et satisfaction des clientèles des espaces et sites stratégiques accompagnés
 - Intégration des préconisations dans les différentes politiques et coopération intersectorielle
 - Présentation résultats et exemplarité suscitée

A28 - Se créer une identité pour mieux communiquer et vendre

La définition de cette identité devra permettre :

- d'identifier et de conforter l'image touristique du Doubs : conférer au tourisme départemental une image dynamique, singulière et chaleureuse, novatrice, différenciatrice et fédératrice,
- de capitaliser sur la position géographique au sein de « Montagnes du Jura » (Suisse, Jura, Franche-Comté) tout en singularisant l'image du Doubs et ses avantages concurrentiels,
- de s'appuyer sur les destinations infra-départementales et leur attribut d'image, de façon complémentaire,
- de s'appuyer sur la réalité de multi-saisons et la proximité.

Pour ce faire, le Département :

- **mettra en œuvre une stratégie marketing destinée à la stimulation de la demande et à la commercialisation** (selon les échelles et les produits) et englobant les volets de promotion touristique et de commercialisation de l'offre du Doubs, en cohérence avec la stratégie régionale et le label « Montagnes du Jura » pour :
 - augmenter la visibilité de la destination et susciter l'envie « Doubs »,
 - faciliter l'accès aux produits Doubs et faciliter leur acte d'achat.

Ce plan marketing inclura un volet e-marketing.